

2300	4	3	—	7
2400	2	2	—	4
2500	4	2	—	6
2600	7	4	—	11
2700	6	2	—	8
2800	1	—	—	1
2900	3	—	—	3
3000	7	—	—	7
3200	2	—	—	2
3300	2	—	—	2
3400	1	—	—	1
3500	5	—	—	5
3600	4	—	—	4
Total...	83	51	34	168

*Logements.*

16 instituteurs, 8 institutrices laïques et 31 institutrices religieuses occupaient des logements fournis par les communes respectives. Les 31 institutrices religieuses disposaient de 11 logements.

Les logements comprenaient, outre la cuisine:

Pièces.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses	
2	—	1	—	1
3	10	6	4	20
4	1	1	2	4
5 et au delà	5	—	5	10
Total ...	16	8	11	35

Les logements de Munsbach, Schuttrange, Walferdange et Weiler-la-Tour laissaient beaucoup à désirer. Il en était de même pour Fentange, dont le titulaire recevait l'indemnité de logement prévue par la loi.

*Une distribution de prix a été faite à toutes les écoles.*